



DOMAINE TASCHEREAU

ESPÈCES FLORISTIQUES VULNÉRABLES

AU DOMAINE TASCHEREAU - PARC NATURE

LE DOMAINE TASCHEREAU – PARC NATURE ABRITE **DEUX ESPÈCES DE PLANTES PROTÉGÉES** EN VERTU DE LA LOI QUÉBÉCOISE SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES.

MATTEUCCIE FOUGÈRE-À-L'AUTRUCHE

Communément appelée « tête de violon », cette fougère à la cime spiralée pousse en zone inondable, près des cours d'eau... Pas étonnant de la retrouver en bordure de la rivière Chassé et du ruisseau du Marais !

LIS DU CANADA (ou lys du Canada)

Cette magnifique herbacée aux fleurs campanulées¹ est typique des milieux humides et bien présente au Domaine Taschereau.

¹ Campanulé : en forme de cloche

La réglementation en vigueur au Domaine Taschereau – Parc nature interdit tout prélèvement de végétaux sur son territoire.

ON TROUVE UNE VINGTAINNE D'ESPÈCES DE FOUGÈRES AU QUÉBEC. **PARTI ELLES, SEULE LA MATTEUCCIE FOUGÈRE-À-L'AUTRUCHE EST COMESTIBLE.**

La matteuccie fougère-à-l'autruche et le lis du Canada ne sont pas des plantes rares. Pourquoi alors un statut de protection ? **POUR LES PROTÉGER D'UNE CUEILLETTE ABUSIVE.**

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Puisqu'elles sont en demande sur les marchés (la matteuccie pour son goût relevé, le lis pour ses qualités ornementales), ces plantes à croissance lente seraient menacées d'extinction sans protection légale (libellé du statut : plantes vulnérables à la cueillette).

La production de ces plantes en serre étant particulièrement onéreuse, certains fournisseurs sont tentés de s'approvisionner directement en milieu naturel, ce qui exerce une pression considérable sur les populations sauvages.

consultez notre site Internet
www.domainetaschereau.com

4



ACTION BEAUCÉ | 1 SEPTEMBRE 2018

LÉGENDE DES PHOTOS

- 1. *Matteuccia struthiopteris*
- 2. Tête de violon
- 3. *Lilium canadense*
- 4. La rivière Chassé est bordée par une flore luxuriante